

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision n° 2020-38 du 07 septembre 2020
portant délégation de signature

NOR : ECOQ2035264S

Le Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6 ;

Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36 ;

Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire) ;

Vu le décret du 27 novembre 2018 portant nomination de M. Marc Schwartz aux fonctions de Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris ;

Vu la décision du conseil d'administration du 21 novembre 2018 portant sur les délégations consenties par le Président-Directeur Général ;

Vu la décision du conseil d'administration du 29 mai 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président-Directeur Général ;

Vu la Décision n° 2020-05 du 4 juin 2020 portant délégation de signature à M. Jacky Fréhel ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation permanente est donnée à M. Jacky Fréhel, Directeur industriel de la Monnaie de Paris, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du Président-Directeur Général :

- tout achat, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 50.000 euros pour les besoins de l'activité de la Direction Industrielle.
- de signer les agréments de sous-traitance afférents aux marchés conclus pour les besoins de l'activité de la Direction Industrielle.

Article 2

La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2020 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le Président-Directeur Général.

Article 3

Il est constaté la caducité de la délégation de signature donnée à M. Jacky Fréhel par décision n°2020-05 du 4 juin 2020 en raison de son changement d'affectation par note de service du 3 septembre 2020 prenant effet le 7 septembre 2020.

Article 4

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 07 septembre 2020.

Jacky Fréhel
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents
pouvoirs »
Directeur Industriel

Marc Schwartz
Président-Directeur Général

Arnaud Laeron
Directeur des finances et de la performance